

Informations relatives à l'examen de micro-économie
--

A. Question sur le livre (2 points)

Vous aurez une des 4 questions suivantes sur le livre « L'Economie sans tabou » (2 points).

1. Est-ce une bonne idée d'introduire un marché de droits à polluer ?
2. Quelle est votre opinion concernant le libre-échange ?
3. Donnez quelques arguments pour et contre la Politique Agricole Commune.
4. Le loyer étant un prix (le prix du logement), le blocage du loyer est-il une bonne chose en période de forte hausse de celui-ci, comme c'est le cas actuellement à Bruxelles ?

Vous ne pourrez pas apporter vos préparations à l'examen, ni votre livre.
Votre réponse ne doit pas excéder une page.

B. Questions de survol (10 points (5 points par partie))

Nous vous poserons une série de petites questions relativement simples sur l'ensemble de la matière. Notre notation sera sèche sur ces questions (1 ou 0 – vous savez ou vous ne savez pas !)

C. Questions d'approfondissement (8 points (4 points par partie))

Il y aura ensuite des questions plus importantes, demandant des développements plus longs. On peut par exemple vous demander d'utiliser la matière enseignée pour répondre à des questions de politiques économiques, pour analyser des phénomènes observés, etc. On peut également vous faire travailler sur un exercice en vous demandant de discuter les résultats obtenus. On peut vous demander de démontrer un résultat, etc.

Remarque : des exercices similaires à ceux des TP seront intégrés dans les questions de survol et d'approfondissement à hauteur de 8 points sur les 18 attribués à ces questions.